

## La Conférence ministérielle de Paris (23 au 25/05/2018) et ses enjeux

### Rappel : le processus de Bologne

Ce sont aujourd'hui **48 pays** engagés dans un **processus autogéré** entre les représentants des ministres et les **différentes parties prenantes** pour établir un **espace européen de l'enseignement supérieur** fondé sur le respect de certaines **valeurs fondamentales** (autonomie des établissements, libertés académiques, bien public...), la **convergence progressive** des différents systèmes d'enseignement supérieur, la **reconnaissance** des diplômes et qualifications, la **mobilité** des étudiants et des personnels et au-delà des salariés, le **renforcement des coopérations** académiques, culturels, linguistiques et scientifiques **intra-européennes**, en vue à la fois de développer un **esprit européen de l'ESR** et de **renforcer la zone Europe de l'enseignement supérieur au sein d'un monde très globalisé**.

Ce n'est donc pas un programme de l'UE à 28, même si cette dernière soutient et conforte le processus de Bologne, par le financement d'Erasmus +, de l'Europass (et donc du supplément au diplôme), d'U-Multirank ou de la Carte Européenne Etudiante. La Commission est présente dans le processus de Bologne mais ne le dirige pas. Les communiqués des Conférences ministérielles de Bologne n'ont pas le caractère contraignant et normatif des directives européennes. Les Etats s'engagent volontairement à travers leurs ministres à chaque Conférence. Enfin, les parties prenantes (Universités européennes et étudiants européens en particulier) sont représentées dans toutes les instances du processus et peuvent peser si elles s'organisent en conséquence et mobilisent elles-mêmes leurs adhérents.

### La réunion à Paris de 48 ministres en charge de l'ESR est en soi une chance :

- Pour l'Europe car après le Brexit et dans le contexte international de montée des extrémismes et des replis identitaires, la conférence ministérielle de Paris peut être un des événements marquants de la relance du projet européen.
- Pour la France parce que cette conférence sera l'occasion de montrer en acte l'engagement européen de notre pays pour « cette Europe de la culture, de la connaissance, du partage des langues » que le président Macron a appelé à refonder dans son discours de l'Acropole (7/9/2017)
- Pour l'Enseignement supérieur français et européen parce que c'est une occasion de valoriser nos réussites et nos collaborations et en même temps, de débattre, avec nos partenaires européens des transformations nécessaires pour répondre aux défis nouveaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

- Pour l'enseignement supérieur mondial, confronté à des préoccupations proches et des enjeux identiques, et pour lequel Bologne demeure sinon un modèle, du moins une expérience unique de coopération continentale.

### **Mais il faut transformer l'essai**

- En pesant sur le communiqué : rôle des représentants français, à travers ESU, EUA, Eurashé, le MESRI, etc. Même si le communiqué est le résultat de près de trois ans de travaux préparatoires en groupes de travail et en comité de suivi (Bologna Follow Up Group), on peut encore peser dans les dernières semaines.
- En nourrissant les discours du PR et de la ministre lors de la conférence, pour lesquels nous avons une certaine marge de liberté.
- En faisant du processus de Bologne un sujet de la « communauté universitaire » dans son ensemble et non pas seulement de quelques experts et des ministres.

### **Principaux points en débat aujourd'hui... ou demain- :**

- Implementation vs non implementation : devant les différences de rythme très marquées dans la mise en œuvre des réformes, certains pays ont poussé à l'adoption d'une procédure dite « d'évaluation cyclique » de la façon dont les différents pays membres mettent en œuvre trois engagements majeurs, qui devrait figurer dans le communiqué de Paris. La France a alerté sur les risques politiques d'un process qui, au bout de 3 cycles, pourrait déboucher sur l'exclusion d'un membre et défend l'idée de réseaux d'universités de plusieurs pays d'Europe, prêts à aller très loin dans l'eupéanisation de leurs activités, ce qui permettrait d'articuler « constamment l'ambition motrice de quelques-uns et le respect du rythme de chacun »<sup>1</sup>.
- L'actualisation des objectifs du processus de Bologne, en lien avec l'actualisation des « fundamental values » : les mutations contemporaines appellent de nouvelles façons d'enseigner, de former et de faire de la recherche dont le processus de Bologne doit tenir compte.  
Au-delà des outils déjà adoptés et plus ou moins mis en place selon les Etats (L, M et D, assurance qualité, supplément au diplôme, ECTS...) et dont il faut continuer d'améliorer la mise en œuvre, les enjeux sont aujourd'hui ceux :
  - du *new learning and teaching*, en lien avec le développement du numérique et des *big data*,
  - des nouveaux publics et donc aussi de *l'inclusiveness* et de la logique compétence (formation pensées et organisées en blocs de compétences, valorisation des compétences extracurriculaires),
  - du lien entre formation et recherche.

---

<sup>1</sup> Discours du président de la République, E. Macron, le 26 septembre 2017, en Sorbonne, à propos de l'Europe des 28, p.11 et 13

Ces sujets ont été travaillés dans un groupe spécifique où la France est bien représentée et devraient se retrouver largement dans le communiqué, mais l'accent mis sur tel ou tel point et la façon dont cela sera développé dépendra largement des influences des uns et des autres dans leurs sphères respectives.

- Un troisième sujet, très poussé par la CPU, est celui de la gouvernance du processus et sa « débureaucratisation ». La France proposera des évolutions en ce sens à la Conférence de Paris et devra elle-même améliorer sensiblement sa mobilisation politique interne autour du processus de Bologne entre deux conférences, afin de s'appropriier pleinement les enjeux qui y sont traités en faisant de l'Europe une affaire « domestique ». Mais il faudra sans doute une mobilisation forte des communautés qui ressentent le besoin de cette évolution pour que le sujet perce vraiment dans le communiqué et fasse en tout cas l'objet d'un groupe de travail spécifique entre 2018 et 2020, date de la conférence de Bologne, qui pourrait théoriquement être la dernière... Moins de bureaucratie signifierait inévitablement un peu moins d'intergouvernemental, ce qui ne suscite pas l'adhésion de tous.

- Un quatrième sujet, à venir entre 2018 et 2020 en tout cas, est en effet celui de la poursuite du processus. Le processus de Bologne doit-il et peut-il continuer au-delà de 2020, échéance qui avait été posée en 2009, lors de la Conférence de Louvain-la-Neuve, comme le terme de l'approfondissement du processus de Bologne ? Le MESRI est favorable à ce que le processus de Bologne continue d'une part parce qu'on voit mal, si Bologne devait disparaître, l'enseignement supérieur devenir à court terme, et comme la recherche, une compétence partagée entre l'UE et les 28 Etats qui la composent, compte tenu de l'ancrage national très historique et culturel de toute politique éducative ; et d'autre part parce que les pays d'Europe qui sont rentrés plus récemment dans le processus ont encore besoin de cet espace de dialogue et de confrontation qu'est Bologne pour progresser vers les objectifs communs, mais au rythme de chaque pays et avec son histoire propre.

Par ailleurs, une réflexion s'engage au sein de l'UE, en amont de négociations importantes, sur les politiques à mettre en œuvre après 2020 et leur financement. Plusieurs Etats membres sont ainsi partisans d'une augmentation substantielle du financement des programmes de mobilité Erasmus+ pour l'éducation et la formation.

Cette réflexion pourrait également ouvrir des perspectives intéressantes pour mieux articuler le programme cadre de l'UE dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le programme d'appui de l'UE à la mobilité Erasmus+ dans le domaine de l'éducation, et en particulier de l'enseignement supérieur et le programme en faveur des fonds structurels pour les régions, de manière notamment à faire émerger un réseau d'universités européennes dont le président français a avancé l'idée.